

## Éditorial :

Malgré la période difficile que nous vivons, j'ai le plaisir de m'adresser à vous pour cette deuxième édition de notre Barbeville Info.

Laissez moi, pour commencer, vous présenter sommairement la commune dans laquelle nous résidons. Barbeville a une superficie de 347 hectares pour une population de 181 habitants (source INSEE 2019). Elle est traversée par 3 cours d'eau : la Drome, le ruisseau de Cottun et le St Symphorien. Elle bénéficie aussi d'un patrimoine remarquable que chacun d'entre nous peut découvrir.

Afin de maintenir notre cadre de vie, certains travaux ont déjà été réalisés comme la réfection du chemin de la Malmoque et du chemin du Vieux Château. Le lavoir a bénéficié d'une cure de jouvence. D'autres, moins visibles, ont été effectués bénévolement par les membres de la commission des travaux et je tiens à les remercier. Cela contribue à limiter les dépenses budgétaires de notre commune.

Nous sommes cinq conseillers (Thibaud Fontès, Henry Léonard, Frédéric Tailpied et Sébastien Travers) à nous investir activement dans la commission Travaux.

Elle sera source de proposition pour le Conseil Municipal en matière de travaux pour les biens immobiliers et la voirie.

Nous souhaitons aussi maintenir le lien avec les habitants. Vous avez été nombreux à participer aux réunions organisées par secteur (la dernière n'a pu se dérouler du fait de reconfinement en cours). Elles nous ont permis de dialoguer sereinement avec vous sur les sujets que vous avez souhaité aborder. Le dialogue ne doit pas s'arrêter là et vos suggestions seront toujours les bienvenues. Nous sommes à votre écoute et vous pouvez nous contacter ou venir à la permanence de la mairie le mardi de 16 h à 18 h.

Je suis également membre du comité syndical de Collectéa qui est chargée du ramassage des ordures ménagères. Point important pour chacun d'entre nous : le tri sélectif a évolué depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Une plaquette a été éditée et distribuée pour information. En avez-vous pris connaissance ?

Je souhaite à chacun d'entre vous de passer de bonnes fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions possibles.

Guy CAPPELEN  
1er adjoint



Permanence de la Mairie  
Les mardis de 16h à 18h

☎ 02 31 21 36 13

Courriel :  
[mairie.barbeville@orange.fr](mailto:mairie.barbeville@orange.fr)

## TRAVAUX :

- La voirie du chemin du Vieux Château est terminée. Travaux effectués entre septembre et novembre 2020 par RVB (Réseau Voirie Bayeux)



Avant

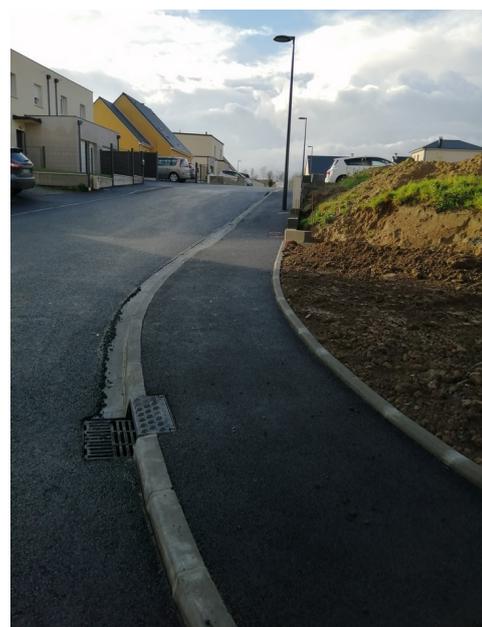


Après

- La réfection de la voirie « Impasse des Laitiers » est terminée. Travaux effectués en novembre 2020 par l'entreprise Martragny.



- La voirie du lotissement des Rives de la Drôme est terminée. Les candélabres sont posés.



La Cloche de l'église :

Le moteur de volée de la cloche a été remplacé par l'entreprise Cornille Havard.

**Oyé Oyé !:**

La personne qui a dérobé la vanne du lavoir de Barbeville, est priée de la ramener. Merci

## VIE QUOTIDIENNE

### GESTION DU BRUIT :

Rectification des horaires concernant les bruits dit « de voisinage », notamment, les dimanches et les jours fériés.

Nous vous rappelons les heures où les bruits de machines sont tolérés :

08h -12h et 14 h – 19 h, du lundi au vendredi

08h - 12h et 14 h – 18 h, le samedi

10h00 – 12h00, le dimanche

### INFORMATIONS SEROC :

Faites broyer vos branches à domicile. Une richesse pour votre jardin en paillage, en apport complémentaire au compostage...

70 % de la prestation est prise en charge par le SEROC dans la limite de 100 euros. Une seule prestation par foyer.

Vous êtes intéressé, contacter le SEROC au 02 31 51 69 60 ou sur seroc14.fr.

TRI SÉLECTIF : nous rappelons que depuis le 1er octobre 2020, les plastiques peuvent être recyclés. Vous pouvez vous reporter à la communication du SEROC qui vous avez été distribuée dans vos boîtes à lettres. Vous pouvez consulter le site du SEROC.

### DEMANDES ADMINISTRATIVES :

Pour la Carte Nationale d'Identité, il est nécessaire de se rendre dans l'une des communes équipées de stations de recueil de passeports et de Carte Nationale d'Identité.

A la Mairie de Bayeux, il faut prendre rendez-vous (02 31 51 60 60) parce qu'il est nécessaire d'effectuer l'enregistrement du dossier et la prise d'empreinte. Une pré-demande doit également être réalisée en ligne si vous le pouvez.

Il vous faut comme document :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2 photos récentes
- votre ancienne carte d'identité et si c'est une première demande il vous faut un extrait de naissance.

Pour les passeports, la demande peut se faire dans n'importe quelle mairie équipée d'une plateforme biométrique. Une prise de rendez-vous est également nécessaire (pour Bayeux 0231516060) pour l'enregistrement du dossier

- Il y aura un délai de 3 mois pendant lequel il ne

et la prise d'empreinte. Une pré-demande doit également être réalisée en ligne si vous le pouvez.

Il vous faut comme document :

- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2 photos récentes
- 1 Copie de votre Carte Nationale d'Identité
- 1 timbre fiscal

Pour la Carte de déchetterie, la demande se fait auprès de la Mairie de Barbeville.

Il vous faut comme document :

- 1 Copie de la Carte Nationale d'Identité
- 1 Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour le recensement militaire Année des 16 ans à faire auprès de la mairie de Barbeville :

Il vous faut comme document :

- copie du livret de famille (parents)
- copie de la Carte Nationale d'Identité (enfant)

Nous vous rappelons que toutes les demandes administratives déposées en Mairie devront être complètes avec toutes les copies demandées.

### LA FIBRE – le sujet avance bien

Le 11 décembre, une réunion de présentation a été faite pour diverses communes de l'Intercom, par la société Covage, en charge du déploiement du réseau fibré dans le Calvados.

En quelques mots (nous aurons l'occasion de donner plus de précisions en 2021) :

- les études du circuit de déploiement sur la commune se terminent. La fibre va suivre l'actuel réseau téléphonique, c'est-à-dire, qu'il y aura des fils enterrés et des fils en aérien.

Important: lorsque les fils passent à proximité d'une haie ou d'arbres, il sera demandé aux propriétaires de respecter leurs obligations d'égamage. Si vous êtes concernés, vous pouvez anticiper cet égamage dès maintenant, avant le printemps.

- en terme de délais, les études seront terminées pour fin juin 2021, ce qui permettra de déployer les câbles à partir de septembre, sur l'ensemble du territoire communal.

- le déploiement devrait être terminé pour fin 2021, comme demandé par le Département du Calvados.

- Il y aura un délai de 3 mois pendant lequel il ne

se passera rien, mais ce délai va permettre aux opérateurs de préparer leur campagne de commercialisation.

- A partir d'avril 2022, les branchements entre le réseau et votre propriété seront possibles au gré de vos demandes et des possibilités de l'opérateur que vous aurez choisi.

Attention : ces branchements seront gratuits ; ne vous laissez pas abuser par des démarcheurs non autorisés.

## INFORMATIONS

Une nouvelle association s'est créée en octobre à Barbeville «Les Amis de Barbeville et du Besin». M. Patrick ANFRAY en est le président.

- Il n'y aura pas les vœux de M. le Maire au mois de janvier 2021 étant donné la situation sanitaire.

- L'Association LOISIRS BARBEVILLAIS sera heureuse de vous retrouver pour la chasse aux œufs à Pâques. Ce sera le dimanche après Pâques. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

**La Mairie sera fermée le mardi 29 décembre.**

## NAISSANCE



Louis MARRAZZI, né le 9 novembre 2020

Au nom du Conseil Municipal, nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Louis et à sa famille.

## DÉCÈS

En cette période de fêtes de Noël, le Conseil Municipal a une pensée pour les personnes qui nous ont quittées cette année.

## MANIFESTATIONS

- Le colis des Anciens a été distribué par nos équipes de la commission Fêtes et Cérémonies et la Commission Sociale.



- Nous avons prévu de réunir les jeunes enfants avec nos anciens pour Noël mais vu la crise sanitaire, nous sommes au regret de reporter ce rassemblement à l'année prochaine.

**Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de vos proches.**

**Directeur de la publication :**

Christian VIEL

**Comité de rédaction :**

Bérangère TAILPIED

Guy CAPPELLEN

Laura JEANNE

Agnès LENOURICHEL

*Distribué à titre gratuit Ne peut pas être vendu*